



CONSEIL GÉNÉRAL  
DE  
VALEYRES-SOUS-RANCES

1358 Valeyres-sous-Rances, le 31 octobre 2012

Municipalité  
de et à

**1358 Valeyres-sous-Rances**

## Extrait

du procès-verbal de la séance du Conseil Général du 31 octobre 2012,

**Présidence** : Madame Sylvie Glayre, Présidente

**Objet, préavis No 12/12 : Modification de l'annexe au règlement sur l'évacuation et l'épuration des eaux.**

Le Conseil Général décide :

La Municipalité est autorisée à modifier l'annexe au règlement sur l'évacuation et l'épuration des eaux, avec l'amendement suivant qui précise :

**- Le maximum de l'augmentation possible décidée par la Municipalité ne dépassera pas 5 %.**

Ainsi délibéré en séance du 31 octobre 2012.

La Présidente :  
*Sylvie Glayre*



La secrétaire :  
*Sylvie Troyon*